



RAPPORT D'IMPACT 2022

LES DROITS HUMAINS EN ACTION

AMNISTIE
INTERNATIONALE



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DE LA PRÉSIDENTE

En 2022, après deux ans de pandémie, Amnistie internationale Canada francophone (AICF) a repris son rythme de croisière et ses activités régulières. Petit à petit, nous avons vu avec grand plaisir les militant-e-s se mobiliser, s'activer, se réunir, se manifester en personne. Nos grands événements phares tels le Congrès des jeunes et le Marathon d'écriture ont réuni des centaines de personnes !

En 2022, les droits des peuples autochtones ont été au cœur de nos actions. Nous avons publié la deuxième étude de notre histoire, réalisée en collaboration avec la communauté innue de Pessamit. Elle porte sur l'impact des changements climatiques sur les droits des peuples autochtones. Pour l'occasion nous avons reçu la directrice régionale des Amériques d'Amnistie internationale, Erika Guevara Rosas, puis celle de la secrétaire générale du mouvement, Agnès Callamard. Cette dernière était présente lors de la COP 15 à Montréal sur la biodiversité. Ce qui nous a permis de donner plus de poids à notre plaidoyer et une plus grande visibilité médiatique.

Nous avons consolidé nos liens avec nos partenaires autochtones, avec qui nous travaillons au développement de nouveaux projets. Notamment avec les Wet'suwet'en de la Colombie-Britannique. Une mission d'observation conjointe des deux sections canadiennes a pris place à l'été 2022, et la mise sur pied d'un projet d'étude est actuellement en cours, avec l'appui du bureau régional d'AI.

Nous avons assuré une présence plus marquée dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Il semble que sur les droits des peuples autochtones, les droits des personnes migrantes, la lutte contre le racisme et le racisme systémique, notre voix porte davantage. Mais nos opposant-e-s sont également plus audibles, et nous devons parfois faire face à leurs foudres. Ce qui n'est pas toujours agréable, mais inévitable. Cela ne doit pas nous empêcher de faire notre travail, et de bien le faire, tout en s'assurant du bien-être du personnel d'AICF.

De manière générale les dons se maintiennent, voire sont légèrement en croissance, malgré la désaffiliation de quelques mécontent-e-s. À l'opposé, nous allons chercher de nouveaux et nouvelles adhérent-e-s sur la base même de positions cohérentes et assumées en matière de droits humains.

Il est important ici de rappeler à quel point les droits humains et la démocratie sont actuellement malmenés partout à travers le monde, y compris au sein des États de droit démocratiques. Parallèlement, peu d'organisations ont, comme Amnistie, la crédibilité et les coudees franches pour rappeler ces principes fondamentaux, mettre en garde et dénoncer les dérapages.

Bien entendu, 2022 a aussi été marquée par l'invasion de la Russie en Ukraine. Pour la première fois de notre histoire, nous avons très rapidement condamné le crime d'agression commis par la Russie. Notre section s'est mobilisée afin de récolter des fonds et contribuer à la hauteur de 10 000 \$ au Fonds spécial d'AI pour les défenseur-e-s des droits en Ukraine et en Russie.

Cela étant, il est important de rappeler que d'autres guerres continuent de se perpétrer ailleurs dans le monde, tout en ne recevant pas la même attention, ni des médias, ni de la communauté internationale, ni des populations occidentales de manière générale. Ce qui constitue une preuve de plus du déséquilibre dans les relations internationales.

Bref, les effets combinés de la pandémie, des changements climatiques, des conflits armés intensifient les inégalités et les injustices et augmentent les migrations forcées, tandis que les courants populistes et fascistes s'accroissent, y compris au Québec et au Canada. Cela a des impacts importants sur le bien-être des individus et des populations en général.

Préoccupé par le bien-être du personnel d'AICF, nous avons fait appel aux services d'une consultante en ressources humaines et mis sur place un comité interne sur le civisme au travail, tout en amorçant une mise à jour de notre politique sur le harcèlement. Le tout, en parallèle de chantiers importants menés par le CA concernant la révision des règlements généraux et l'écriture d'une politique visant l'inclusion, la diversité, l'équité, l'anti-oppression et l'antiracisme (IDÉAA), qui devraient être proposés aux membres en 2024.

Le CA a aussi accepté en 2022 la proposition soumise par la direction générale d'une bonification substantielle des salaires, tout en étant conscient de la pression exercée sur les finances. La direction et le CA sont d'avis qu'il est essentiel de miser et d'investir dans les ressources humaines, afin d'assurer un plus grand impact de notre organisation en même temps que sa stabilité.

2023 sera donc une année de haut défi en matière de diversification et d'augmentation des ressources financières et de stabilisation des ressources humaines.

Enfin, envers et contre tout parfois, des voix courageuses continuent de se faire entendre, en Russie comme en Arabie saoudite, au sein des communautés LGBTQ2S+, noires et racisées, en Iran comme au Pérou, en Algérie comme aux États-Unis, au sein des peuples autochtones du Canada et du Québec comme des personnes défenseuses de la terre à travers toutes les Amériques.

2022 a débuté avec la sortie de prison de Raif Badawi et s'est terminée avec le commencement de la première révolution féministe de l'histoire, en Iran, au cri de ralliement « Femmes, vie, liberté ! ». Ce qui est à la fois terrifiant et magnifique. Toujours en cours, nous devons tout faire pour soutenir et faire vaincre cette révolution, de même que nous devons continuer à soutenir les défenseur-e-s des droits en Arabie saoudite et lutter contre les interdictions de sortie du pays qui pèsent sur eux.

De tout cela notre rapport d'impact 2022 témoigne. Des victoires et des luttes qu'il nous faut continuer à mener. Il y a de quoi être fiers, ne baissons pas les bras.



Odélie Joly,
Présidente



France-Isabelle Langlois
Directrice générale

LA SECTION EN BREF

Amnistie internationale compte sur la générosité de près de **13 000** donateur-trice-s et le soutien de plus de **80 000** sympathisant-e-s !

MÉDIAS SOCIAUX

 **7 098**
abonné-e-s

 **34 338**
abonné-e-s

 **7 968**
abonné-e-s

 **2 502**
abonné-e-s

GROUPES MILITANTS

19
groupes locaux et
universitaires

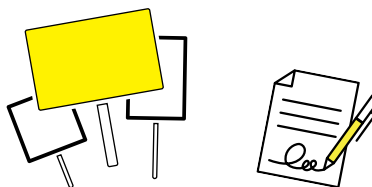
150
groupes jeunesse

2 250
jeunes engagé-e-s

MOBILISATION

Vous avez été
21 617

à signer nos pétitions
et à vous mobiliser pour
nos actions en ligne



MÉDIAS

- **687 mentions**, articles et reportages dans les médias
- **247** entrevues
- **4** lettres ouvertes dans La Presse, Le Devoir, Le Courrier du Sud

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(De gauche à droite) : Sophie Rondeau, Hajar Jerroumi, Catherine Gaudreau, Fouzia Bazid, Narjes Guetat, Marie-France Cloutier, Gabriel-le Crovasce, Benoît Tiffou et Odélie Joly. Absent-e-s sur la photo : François Lavigne-Mascotte, Justine Blais et Chloé Nahas.



© Caroline Hayeur

NOS ÉVÉNEMENTS

DÉFI SPORTIF

COURIR POUR CHANGER

LE MONDE

Pour la 7^{ème} année consécutive, Amnesty internationale a organisé un défi sportif invitant les militant-e-s à courir ou marcher pour changer le monde.

En raison de la pandémie, l'événement s'est déroulé à la fois en virtuel et en présentiel. **Plus de 291 personnes et 2 écoles** ont participé, ce qui a permis d'amasser plus de **20 000\$ pour nos campagnes de protection des droits humains les plus urgentes**. Merci à tou-te-s les participant-e-s, les groupes locaux et les écoles ayant pris part au défi! Merci aussi à Optimum construction pour la commande.



MARATHON D'ÉCRITURE ÉCRIRE, ÇA LIBÈRE



© Éric Carrière

Grâce à vous, la campagne *Écrire, ça libère* a de nouveau été un succès! Notre grand Marathon d'écriture ainsi que les nombreux marathons organisés à travers le Canada francophone ont été des moments chaleureux de mobilisation!

- **45 556 lettres** écrites par les sympathisant-e-s de notre section
- **245 marathons** organisés par nos groupes (adultes et jeunesse)

BRAVO ET MERCI D'AVOIR RÉPONDU PRÉSENT-E-S !



Par ailleurs, Amnesty internationale a proposé aux écoles et aux jeunes d'organiser des dictées sur les 10 cas de la campagne de cette année. Une vidéo avec cinq personnalités canadiennes dont **Ludivine Reding, Mathieu Dufour, Alice Morel-Michaud et Anas Hassouna**, a été réalisée et diffusée sur les réseaux sociaux. Merci à notre partenaire, l'agence Cossette, qui nous a appuyés dans la réalisation de ce projet.

CONGRÈS DES JEUNES

Avec les droits des femmes comme thème cette année, le Congrès des jeunes s'est déroulé le 4 novembre 2022 à l'école secondaire Mont-Royal à Montréal. Avec plus de **400 participant-e-s et près d'une trentaine d'écoles inscrites**, ce Congrès a été une grande réussite pour son retour en présentiel, après deux années chamboulées par la pandémie. *



© Sofia B. photographie

CONFÉRENCE AVEC LE CHEF NA'MOKS DE LA NATION WET'SUWET'EN

Lors de notre Assemblée générale annuelle, les participant-e-s ont eu la chance d'assister à une conférence du chef Na'Moks sur la thématique de l'autodétermination des peuples autochtones et de l'exploitation des énergies fossiles. Cette intervention a été l'occasion de se pencher plus particulièrement sur la situation vécue en territoire wet'suwet'en.



WEBINAIRES

Nous avons organisé 4 webinaires et un panel de discussion en 2022 :

- Enjeux technologiques et droits humains
- Sport et droits humains
- Panel de discussion sur la détention des personnes migrantes au Québec
- Droit de manifester en Afrique : enjeux et menaces

Ces activités ont rassemblé **175 participant-e-s** et sont disponibles sur notre chaîne Youtube à :

[youtube.com/@AmnistieWeb/videos](https://www.youtube.com/@AmnistieWeb/videos)



VISITE D'AGNÈS CALLAMARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE NOTRE MOUVEMENT



Du 3 au 8 décembre 2022, nous avons été heureux et honorés d'accueillir Madame Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnistie internationale. Alors que la COP27 venait de s'achever avec un bilan très mitigé et que la COP15 se déroulait à Montréal, cette visite a été l'occasion de mettre en lumière les enjeux liés aux droits des peuples autochtones et de souligner l'importance d'agir pour faire face à l'urgence climatique.



Au cours de sa mission, Madame Callamard a rencontré une vingtaine de leaders autochtones, dont le chef Woos des Wet'suwet'en de la Colombie britannique, des représentant-e-s de la communauté innue de Pessamit, ainsi que plusieurs femmes. Elle a participé à l'Assemblée générale annuelle de Femmes Autochtones du Québec, et elle est allée à la rencontre de la communauté Atikamekw de Manawan. Agnès Callamard a aussi tenu une conférence au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) pour souligner les impacts des changements climatiques sur les droits humains qui a réuni **200 participant-e-s**. Elle a rencontré le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Steven Guilbeault, et le ministre du Patrimoine canadien, responsable de la mise en œuvre des engagements internationaux en matière de droits humains au Canada, Pablo Rodriguez.

DANS LES MÉDIAS

- **13 articles** ou mention
- **6 entretiens**

VOTRE IMPACT EN 2022



DROITS DES FEMMES

NOS VICTOIRES

→ **COLOMBIE** : À la suite de la longue campagne menée par Amnesty internationale et d'autres organisations de défense des droits humains, la Colombie a décriminalisé l'avortement au cours des 24 premières semaines de grossesse. Cette victoire renforce le mouvement pour les droits sexuels et reproductifs en Amérique latine, après la légalisation de l'avortement en Argentine en 2020 et sa décriminalisation au Mexique en 2021.

→ **ÉTATS-UNIS** : Le 24 juin 2022, la Cour suprême des États-Unis est revenue sur l'arrêt *Roe v. Wade* et a supprimé les mesures de protection fédérale du droit à l'avortement. En réponse à cette grave atteinte aux droits humains, nous avons organisé une cyberaction afin de demander aux gouverneurs à travers les États-Unis de mettre fin aux interdictions relatives à l'avortement et ainsi garantir le droit à l'avortement pour toutes aux États-Unis.

Grace à vous, plus de **50 000 messages** ont été envoyés aux gouverneurs.

NOS COMBATS

→ **AFGHANISTAN** : À la suite de la reprise du pouvoir par les talibans en août 2021, vous vous êtes mobilisé-e-s rapidement pour appuyer la population afghane et notamment les femmes et les filles afghanes dont les rêves ont été brisés du jour au lendemain. Ensemble, nous continuons à les soutenir dans leur lutte pour l'accès à l'éducation, au travail et à la liberté d'expression en sensibilisant nos sympathisant-e-s à travers des pétitions et des appels aux dons.

- **2 pétitions** lancées et **1736 signatures** récoltées
- Plus de **18 000 \$** récoltés

Amnesty internationale a aussi publié le rapport *Death in Slow Motion: Women and Girls Under Taliban Rule (La mort au ralenti : Les femmes et les filles sous le régime taliban)*.



© Kiana Hayeri / Amnesty internationale



© Gayatri Mahotra, Unsplash



DROITS DES RÉFUGIÉ·E·S ET DEMANDEUR·EUSE·S D'ASILE

NOS VICTOIRES

→ **CANADA** : Avec la campagne **#BienvenueAuCanada**, lancée par les deux sections d'Amnistie internationale au Canada (francophone et anglophone) et Human Rights Watch, l'objectif est d'appeler les gouvernements des provinces canadiennes à résilier les contrats permettant la détention de personnes migrantes dans des prisons provinciales. Amnistie internationale Canada francophone est chargée, notamment, de porter et de défendre cet enjeu au Québec.

Faisant suite à cette campagne, le ministre de la Sécurité publique et Solliciteur général de la Colombie-Britannique, Mike Farnworth, a annoncé en juillet 2022 que la province mettait fin au contrat de détention des personnes migrantes avec l'Agence des Services frontaliers du Canada (ASFC).

Trois autres provinces ont suivi le mouvement : la Nouvelle-Écosse en septembre, puis l'Alberta et le Manitoba en octobre.

Ce sont donc **quatre** provinces canadiennes qui ont mis fin à leur contrat avec Ottawa qui permettait l'emprisonnement des personnes migrantes.

NOS COMBATS



→ **CANADA** : Le 20 juin 2022, à l'occasion de la journée mondiale des réfugié·e·s, nous avons organisé un rassemblement contre la détention des personnes migrantes au Québec.

Les plus de **8 000 signatures** récoltées au Québec et au Canada avec la section anglophone d'Amnistie internationale Canada, dans le cadre de la campagne **#BienvenueAuCanada**, ont été remises au Bureau du premier ministre du Québec.

Depuis, nous avons remis 5 lettres au gouvernement québécois afin de lui demander de résilier ses contrats de détention des personnes migrantes qui le lient à l'Agence des Services frontaliers du Canada. Nous n'avons pas obtenu de réponses pour le moment.

→ SOUTIEN À MAMADOU KONATÉ

Le 27 juin 2022, nous avons participé au rassemblement pour soutenir Mamadou Konaté, un travailleur ivoirien installé au Québec depuis six ans et menacé d'expulsion.

Par la suite, le 22 septembre 2022, nous avons organisé une vigile en soutien à Mamadou Konaté pour empêcher sa déportation, qui était prévue le 30 septembre, et pour demander la régularisation de son statut. Pour permettre à Mamadou Konaté de faire valoir ses droits, Amnistie internationale a décidé de prendre en charge les frais judiciaires de son avocat, M^e Cliche-Rivard.



© Amnistie internationale

BONNE NOUVELLE – La déportation de Mamadou Konaté a été suspendue jusqu'à ce qu'une nouvelle décision soit rendue. Cela pourrait prendre entre 8 à 12 mois. Il a ainsi un peu de répit même si sa quête de sécurité n'est pas terminée.

Vous avez été presque **9 000** à écrire aux ministres fédéraux de la Sécurité publique et de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté pour demander que la déportation de Mamadou soit annulée.

MERCI POUR VOTRE MOBILISATION !

→ **QUÉBEC** : En 2022, nous avons continué à mettre en lumière l'importance, souvent négligée, des personnes migrantes au sein de l'économie et de la société québécoise avec notre campagne **ESSENTIEL·LE·S**. Nous avons récolté **2 815 signatures** pour demander la protection des droits des personnes migrantes. **MERCI À TOU·TE·S !**

Par ailleurs, le 25 octobre, Amnistie a participé à une conférence de presse sur la régularisation des personnes sans statut migratoire. **5 médias** étaient présents et **8 articles et reportages** ont mentionné l'événement.

→ **COLOMBIE ET PÉROU** : Les Vénézuélien·e·s LGBTI vivant au Pérou et en Colombie sont confronté·e·s à la discrimination et à la violence en raison de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle. Par ailleurs, les victimes rencontrent de grands obstacles et craignent d'être expulsées lorsqu'elles dénoncent ces violences. Cela s'ajoute aux discriminations en raison de leur nationalité dont sont déjà victimes des millions de Vénézuélien·e·s vivant hors de leur pays.

Afin d'appeler les gouvernements de la Colombie et du Pérou à agir pour la protection des personnes LGBTI vénézuéliennes, nous avons sensibilisé nos sympathisant·e·s pour les appeler à interpellier les ministres des Affaires étrangères et de la Justice.



JUSTICE CLIMATIQUE

NOS VICTOIRES

→ **INTERNATIONAL** : Des progrès ont été enregistrés en matière de justice environnementale. En juillet, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur la reconnaissance universelle du droit à un environnement sain. Cette résolution fait suite à une résolution similaire adoptée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU fin 2021.

NOS COMBATS

→ QUÉBEC : PLAN VERT

Afin de répondre à l'urgence climatique, Amnesty internationale a soumis au gouvernement du Québec une liste de recommandations pour bonifier ses plans verts de lutte contre la crise climatique. L'objectif est de demander au gouvernement d'être ambitieux et d'assumer ses responsabilités, pour intégrer les droits humains dans toutes ses politiques, actions, programmes et financements.



© Éric Carrière, Amnesty internationale

→ CANADA : GAZODUC EN TERRITOIRE WET'SUWET'EN

En 2022, vous avez continué à vous mobiliser pour faire respecter **les droits des peuples autochtones en territoire wet'suwet'en**.

Pour rappel, la Gendarmerie royale du Canada a procédé, trois fois en trois ans, à l'arrestation de défenseur.e-s pacifiques de la terre qui cherchent à protéger leur territoire de la construction d'un pipeline. Les chefs héréditaires wet'suwet'en – les autorités traditionnelles de la Nation – n'ont jamais consenti au projet de gazoduc de Coastal Gaslink.

En autorisant le début du projet sans obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé, les autorités canadiennes n'ont pas respecté leur droit à l'autodétermination.

À la suite de l'appel d'Amnesty internationale et de Greenpeace, vous avez été plus de **300** à vous mobiliser pour demander au gouvernement fédéral et au gouvernement de la Colombie-Britannique de retirer les forces de sécurité

déployées sur le territoire wet'suwet'en, d'accepter l'invitation des chefs héréditaires à entamer un dialogue constructif, et de suspendre la construction du gazoduc jusqu'à l'obtention du consentement du peuple wet'suwet'en.

En juillet 2022, nous avons effectué avec la section anglophone une mission en territoire wet'suwet'en afin d'examiner les violations des droits humains en lien avec la construction du gazoduc Coastal GasLink.

→ RAPPORT : URGENGE CLIMATIQUE EN TERRITOIRE INNU

Pour la deuxième fois de son histoire, Amnesty internationale Canada francophone a réalisé une étude pour laquelle elle a entièrement mené l'enquête auprès et avec ses partenaires. La recherche réalisée en partenariat avec la communauté innue de Pessamit, porte sur les conséquences des changements climatiques sur les droits des peuples autochtones au Canada.

Elle est le résultat d'un important travail de recherche : 17 entrevues avec des membres de la communauté et des entretiens avec une chercheuse de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), une responsable de l'Institut du développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, et avec la Société pour la nature et les parcs du Québec.

Le rapport identifie les facteurs qui amplifient les effets des changements climatiques, comme les politiques colonialistes et l'exploitation des ressources par les industries forestières et hydroélectriques. Il met également en évidence le manque de consentement au préalable, libre et éclairé des Autochtones pour des projets sur leur territoire. On y retrouve aussi des recommandations pour les gouvernements fédéral et provincial afin qu'ils travaillent conjointement avec les Pessamiulnuat à limiter les effets dévastateurs de la crise climatique sur le territoire innu.

Avant sa finalisation, nous avons été à la rencontre de la communauté de Pessamit afin de valider les observations et recommandations. Nous étions accompagnés de **la directrice régionale des Amériques d'Amnesty internationale, Erika Guevara Rosas**.

L'étude a été publiée au sein d'un rapport d'Amnesty internationale regroupant sept autres études de cas, à l'occasion de la COP27.



© Annie-Claire St-Onge, Amnesty internationale



DISCRIMINATIONS RACIALES

NOS VICTOIRES

→ **CANADA** : En juillet 2022, le gouvernement fédéral a conclu une entente de règlement final de 20 milliards de dollars afin d'indemniser les enfants des Premières Nations et leurs familles qui ont souffert du sous-financement chronique des services de protection de l'enfance.

Il est notamment prévu d'indemniser les enfants qui ont été injustement retirés de leur foyer du 1^{er} avril 1991 au 31 mars 2022, ainsi que leurs parents ayant fait l'objet de pratiques discriminatoires en matière de financement.

→ **ÉTATS-UNIS** : La Cour suprême de l'État de New York a statué en faveur d'Amnistie internationale et du projet STOP (*Surveillance Technology Oversight Project*) dans le cadre de leur action lancée conjointement au titre de l'article 78. Elle a ordonné au Département de police de la Ville de New York (NYPD) de divulguer des milliers d'enregistrements qui montrent la manière dont les technologies de reconnaissance faciale ont été mises en place et utilisées contre des manifestant.e.s du mouvement *Black Lives Matter*.

NOS COMBATS

→ **QUÉBEC** : Dans le cadre de notre campagne *Mettons fin au racisme systémique*, nous avons détourné la fonction participative de Google Maps afin de rendre tangible et irréfutable la présence du racisme systémique au Québec. En 24 heures, **144 avis** ont été laissés sur le repère du Parlement de Québec pour interpeller le gouvernement sur la question du racisme systémique. Nous avons aussi réalisé des vidéos éducatives. La campagne a gagné de nombreux prix. Merci à notre partenaire TAXI pour cette belle campagne !

Par ailleurs, vous êtes près de **4 000** à avoir écrit au premier ministre du Québec pour demander de mettre fin au racisme systémique et **8 000** à avoir signé la pétition contre le racisme systémique envers les Autochtones.

Avec ces actions, Amnistie internationale demande au gouvernement du Québec de reconnaître l'existence du racisme systémique et le principe de Joyce, et d'agir pour garantir les droits de toutes les communautés.

Pour le moment, le gouvernement n'a toujours pas réagi.



→ **CANADA** : Lors d'une conférence de presse le 24 octobre dernier, le *Secrétariat du recours collectif des employés Noirs fédéraux* a consolidé sa collaboration avec Amnistie internationale Canada francophone pour travailler sur la question de la justice pour les employé.e-s noir.e-s victimes de racisme au sein de la fonction publique du Canada.



Le 4 décembre dernier, Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnistie internationale, et une partie de l'équipe d'AICF, ont rencontré l'équipe de Femmes Autochtones du Québec. L'objectif était de discuter des enjeux touchant au racisme et à la discrimination systémiques au Québec, et plus particulièrement envers les filles et les femmes autochtones. Amnistie internationale en a profité pour réitérer son appel au gouvernement du Québec à reconnaître l'existence du racisme systémique et à adopter officiellement le Principe de Joyce.

→ ISRAËL ET TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

En février 2022, Amnistie internationale a sorti un rapport qui dénonce le régime d'apartheid d'Israël envers le peuple palestinien. Le rapport de 182 pages, résultat de quatre années d'étude, a reçu un accueil retentissant à travers le monde.

Par ailleurs, en 2022, vous avez été **1 400** à écrire au premier ministre israélien Naftali Bennett pour lui demander d'annuler immédiatement tous les ordres d'expulsions forcées et de démolition d'habitations prononcés à l'encontre de Palestinien-ne-s.



LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DROITS CIVILS

NOS VICTOIRES

→ ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

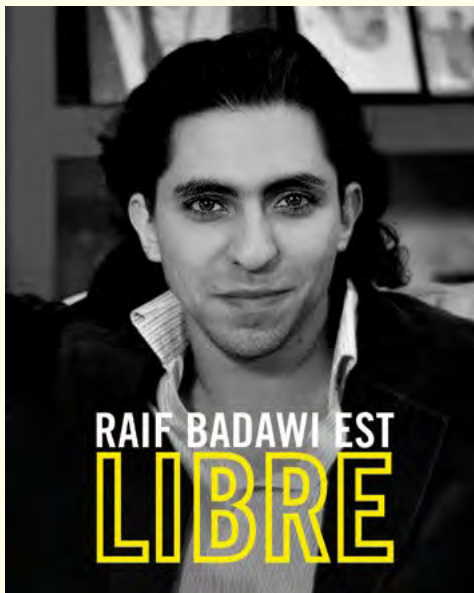
En 2022, le combat contre la peine de mort continue.

Trois pays ont aboli la peine de mort : le Kazakhstan et la Papouasie-Nouvelle-Guinée en janvier, ainsi que la Guinée équatoriale en septembre.

Au lendemain de la sortie du rapport annuel d'Amnistie internationale sur la peine de mort, le président zambien a annoncé que le pays allait commencer le processus d'abolition de la peine de mort.

Par ailleurs, le gouvernement malaysien a annoncé commencer à abolir l'application obligatoire de la peine de mort, actuellement prévue pour onze infractions.

→ PRISONNIERS ET PRISONNIÈRES D'OPINION LIBÉRÉ·E·S



Après plus de 10 ans en prison, Raif Badawi est enfin sorti de prison !

Vous êtes des milliers à Sherbrooke, au Québec et au Canada à vous être mobilisé·e·s pour la libération de Raif Badawi, blogueur saoudien dont la famille réside à Sherbrooke. Il est enfin sorti de prison après 10 ans de détention. Malheureusement, il lui est interdit de sortir du pays et d'utiliser les médias sociaux. Nous continuons donc le travail de plaidoyer et de sensibilisation pour qu'il retrouve sa famille et ses droits.

Lazhar Zouaïmia, membre du groupe de la Rive-Sud d'AICF, détenant la double nationalité canado-algérienne, a été arrêté et emprisonné pendant un mois et demi en Algérie, au moment où il s'apprêtait à rentrer au Québec, après avoir passé quelques semaines auprès de sa famille. Il a finalement pu rentrer au Canada le 5 mai 2022, après les nombreuses pressions que nous avons exercées auprès des autorités canadiennes et québécoises. Vous avez été des centaines à lui envoyer des messages de soutien. Toutefois, Lazhar a appris cet automne qu'il avait été condamné à 5 ans de prison par contumace. Nous continuons donc le combat à ses côtés pour que les autorités algériennes cessent leurs tentatives d'intimidation et retirent leur sentence.

Ibrahim Ezz el Din a été libéré le 26 avril 2022 après 34 mois de détention arbitraire en Égypte. Il avait été emprisonné en raison de son travail pacifique en faveur des droits humains.

→ **AFGHANISTAN** : En Afghanistan, le professeur Faizullah Jalal, arrêté arbitrairement et détenu par les talibans, a été libéré à la suite, notamment, de la campagne d'Amnistie internationale. Sa fille a affirmé que sa libération n'aurait pas été possible sans l'intervention d'Amnistie.

Du fond du cœur, MERCI !

→ **GHANA** : À la suite de la mobilisation de nombreux groupes de la société civile, le Parlement ghanéen a rejeté une proposition de loi qui aurait renforcé la criminalisation de la communauté LGBTI. Ce texte contrevenait gravement aux principes d'égalité et de non-discrimination, aux droits à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à la vie privée, ainsi qu'à l'interdiction de la torture, entérinés par la Constitution ghanéenne de 1992 et par les traités internationaux en matière de droits humains ratifiés par le pays. Il mettait notamment en place des peines de prison pour toute personne exprimant un soutien ou de la « sympathie » à la communauté LGBTI, et encourageait les thérapies de conversion et la « réattribution » sexuelle pour les enfants.

→ **GUINÉE** : En Guinée, une enquête judiciaire a été lancée contre d'anciens responsables politiques et chefs de la police pour violation du droit à la vie, disparitions forcées, détentions arbitraires et torture. Les faits ont eu lieu après la crise constitutionnelle guinéenne de 2020. Amnistie internationale a appelé à maintes reprises à mettre fin à l'impunité pour ces violations, via la publication d'un rapport et de multiples documents qui condamnent les homicides illégaux de dizaines de manifestant·e·s et la détention arbitraire de dizaines de militant·e·s politiques et représentant·e·s de la société civile.

→ **HONDURAS** : En Honduras, les « huit de Guapinol », des défenseurs des droits à l'eau faits prisonniers d'opinion, ont été libérés sans condition après deux ans et demi d'emprisonnement. Amnistie internationale avait mené pendant plus d'un an, un travail médiatique, de plaidoyer et de campagne, afin de mettre en lumière leur détention injustifiée.



→ **LYBIE** : En Lybie, Mansour Atti, journaliste, blogueur et directeur du Comité du Croissant rouge et de la Commission de la société civile, a été libéré en avril 2022, dix mois après sa disparition forcée. Amnistie internationale avait organisé une action urgente, rédigé une déclaration publique et envoyé un communiqué de presse sur son cas. Les membres et sympathisant-e-s étaient aussi encouragés à signer des pétitions, à envoyer des lettres et à utiliser les réseaux sociaux afin de demander sa libération immédiate et inconditionnelle.

→ **MALI** : En réaction à une enquête réalisée par Amnistie internationale et ses partenaires, les autorités maliennes ont accepté de commencer une investigation sur une « opération anti-terroriste » réalisée par les forces armées maliennes et des mercenaires du groupe Wagner dans la ville de Moura. Cette opération avait fait au moins 203 morts.



→ **POLOGNE** : Un tribunal polonais a rejeté un appel demandant de revenir sur l'acquiescement de trois femmes accusées « d'offense à des croyances religieuses » pour avoir distribué des posters de la Vierge Marie auréolée des couleurs de l'arc-en-ciel du drapeau LGBTI. Les sympathisant-e-s d'Amnistie ont mené plus de **276 000 actions** pour les soutenir.

NOS COMBATS



→ RÉPRESSION DES MANIFESTANT-E-S EN IRAN

La mort de Mahsa Amini le 16 septembre 2022, quelques jours après son arrestation violente par la « police des mœurs », a déclenché une vague de manifestations en Iran. Depuis, les manifestations pacifiques, sont réprimées avec brutalité par les forces de sécurité iraniennes avec de nombreux morts et blessé-e-s.

Amnistie internationale se mobilise pour mettre fin à la répression sanglante. En septembre, nous avons lancé une pétition pour demander à l'ONU la création d'un mécanisme d'enquête. **2201 signatures** ont été rassemblées. Par ailleurs, en décembre, nous avons lancé une nouvelle pétition pour exiger la fin des exécutions qui a recueilli, pour le moment, **2501 signatures**.

→ GUERRE EN UKRAINE

Le 1^{er} mars, une semaine après le début de la guerre, Amnistie internationale, a qualifié l'invasion de l'Ukraine d'acte d'agression constituant un crime de droit international. Depuis, Amnistie enquête et documente les graves violations des droits humains qui entourent le conflit. Au cours de l'année écoulée, Amnistie internationale a rassemblé des informations sur de nombreux crimes de guerre et d'autres violations du droit international humanitaire commis par la Russie en Ukraine, notamment le bombardement aveugle et sans relâche de Kharkiv ; des exécutions extrajudiciaires et des frappes illégales dans la région de Kiev ; les transferts forcés de civil-e-s ; le bombardement délibéré du théâtre d'art dramatique de Marioupol dans lequel des centaines de civil-e-s s'étaient réfugiés.

Par ailleurs, afin de développer notre capacité à protéger les personnes touchées par la guerre, nous avons lancé un appel aux dons. Près de **68 000 \$** ont été récoltés pour aider les réfugié-e-s ukrainien-ne-s.

Enfin, vous avez été près de **6000** à écrire au ministre de la Défense de la Fédération de Russie et à l'ambassadeur de Russie au Canada pour demander que la Russie mette fin immédiatement à l'agression, protège les civil-e-s et respecte le droit international.

PLACE AUX JEUNES



PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

Nous avons concrétisé notre partenariat avec l'Association des Scouts du Canada en participant à l'événement Les Grands Chantiers 2022, au Domaine scout de St-Louis-de-France, à Trois-Rivières. Durant ce rassemblement, AICF a tenu deux ateliers pour répondre à la question : après le projet, comment emmener mon engagement plus loin ? L'atelier a ainsi été l'occasion d'échanger et d'apprendre sur la façon de faire d'AICF en matière de militantisme et de plaidoyer.

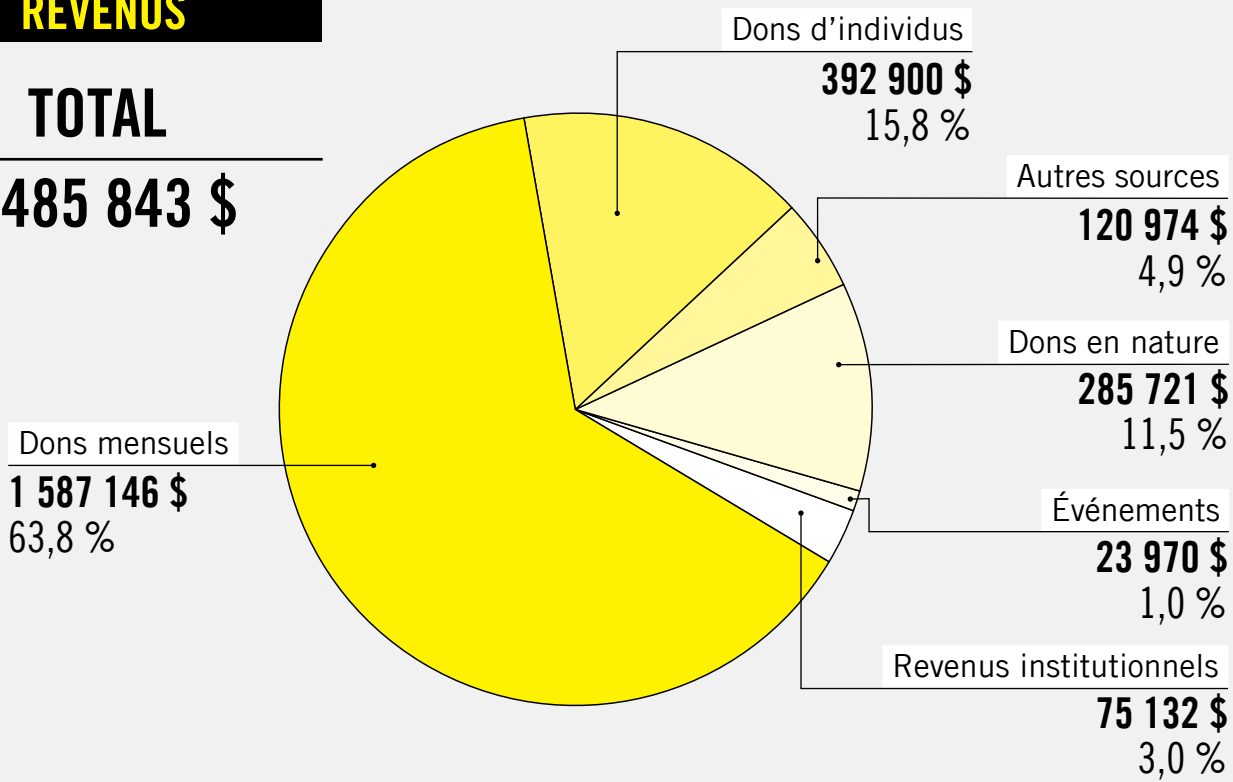
ÉCOLES SECONDAIRES

21 ateliers sur les droits humains ont été donnés dans différentes écoles secondaires permettant de former près de 800 élèves. Chaque atelier portait sur des thèmes différents tels que la Coupe du monde et les violations des droits humains au Qatar, le militantisme, les personnes réfugiées et les préjugés, les droits humains en Algérie, la justice climatique et les droits humains et plus encore. Merci à tous les participant-e-s engagé-e-s qui ont pris part aux ateliers !

FINANCIÈRE 2022

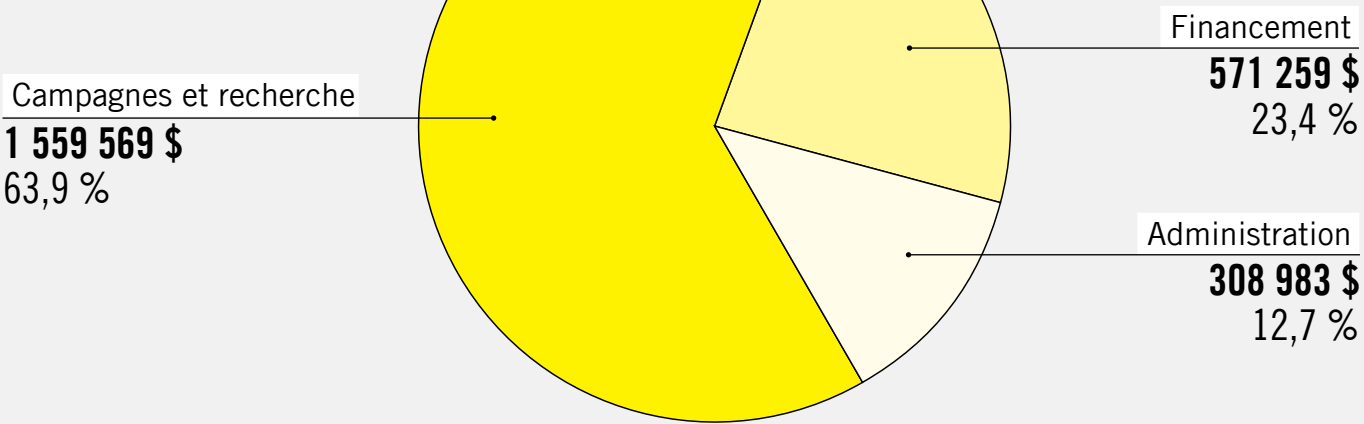
→ **REVENUS**

TOTAL
2 485 843 \$



→ **DÉPENSES**

TOTAL
2 439 811 \$



1 000 X MERCI !

Amnistie internationale remercie ses plus de **13 000 donatrices et donateurs**, ainsi que les syndicats, les entreprises, les fondations philanthropiques et les communautés religieuses qui nous donnent la force de poursuivre notre mission cruciale de défense des droits humains partout à travers le monde depuis 62 ans.



© Caroline Hayeur

LÉGUEZ L'ESPOIR AUX GÉNÉRATIONS FUTURES



© Caroline Hayeur

VOUS VOULEZ TRANSMETTRE VOS VALEURS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES ?

Ajoutez Amnistie internationale à votre testament et défendez le droit à la justice et à la liberté.



© privé

« Nous avons prévu un legs dans notre testament pour Amnistie internationale car nous croyons en un monde inclusif où chaque personne a le droit d'être traitée avec respect et dignité. Nos enfants nous appuient à 100 % dans cette décision. »

GILLES SABOURIN ET CLAUDE LEFRANÇOIS
de Saint-Lambert se sont rencontrés il y a plus de 30 ans dans un groupe local d'Amnistie.

→ **CONTACTEZ-NOUS OU CONSULTEZ**
AMNISTIE.CA/LEGS POUR OBTENIR PLUS
D'INFORMATION SUR LES FAÇONS DE FAIRE
UN LEGS À AMNISTIE INTERNATIONALE.

NICOLAS OIKNINE
Conseiller, dons majeurs et planifiés
+1 514 766-9766 poste 5244
noiknine@amnistie.ca

S'INFORMER ET AGIR

[amnistie.ca](https://www.amnistie.ca)

NOUS CONTACTER

✉ info@amnistie.ca

☎ 1-800-565-9766

NOUS SUIVRE

📘 @AmnistieCA

🐦 @AmnistieCA

📷 [amnistie_canadafr](https://www.instagram.com/amnistie_canadafr)

FAIRE UN DON

[amnistie.ca/donnez](https://www.amnistie.ca/donnez)
N° organisme de bienfaisance :
100193457RR001

Amnistie internationale Canada francophone
500-50, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3V4
Canada

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**

